LES JURISTES ENGAGÉ·E·S

BOÎTE À OUTILS / COOPÉRATIVES : SCIC ET SCOP

PROCÈS-VERBAL DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION

MODÈLE

Mis à disposition bénévolement par le collectif. Information juridique générale, à adapter à votre situation : ce document ne remplace pas une consultation personnalisée.



LES JURISTES ENGAGÉ·ES
Collectif bénévole d'éducation au droit de l'ESS

Licence Creative Commons BY-NC 4.0
juristes-engagees.fr

SCOP SARL XX
XX
SIRET : XX RCS XX

PUBLICITE DES RESULTATS DU REFERENDUM

RELATIVE A L'ACCORD DEROGATOIRE DE PARTICIPATION

PROCÈS-VERBAL DU RÉSULTAT DE LA CONSULTATION

Par courriel en date du XX la Société XX a communiqué à l'ensemble du personnel un projet d'accord dérogatoire de participation en vue de l'adoption, par l'assemblée générale, de la forme SCOP SARL.

Les salariés consultés sur le projet d'accord étaient invités à répondre par « Oui » ou par « Non » à la question suivante :

« Après avoir pris connaissance de l'accord dérogatoire de participation qui vous est rappelé ci-dessus, approuvez-vous cet accord ? »

Les salariés, au nombre de 3 dans l'entreprise, ont unanimement consenti à l'accord en apposant leur paraphe et signature sur l'accord dérogatoire de participation.

Le bureau de vote était composé de XX.

Après dépouillement du scrutin, les résultats sont les suivants :

- Nombre de salariés inscrits à l'effectif de l'entreprise au jour de la consultation (A) : XX
- Nombre de votants (B) : XX
- Nombre de bulletins blancs ou nuls (C) : XX
- Suffrages valablement exprimés (D=B-C) : XX
- Oui : XX
- Non : XX

L'accord est approuvé.

Fait à XX
le XX,

Pour la Société : XX
Présidente du bureau de vote et scrutateurs

XX

Fait à XX
le XX

Pour la Société : XX
Présidente du bureau de vote et scrutateurs

XX

Constituant, ensemble, tout le sociétariat et tous les salariés de l'entreprise.

Reconnaissent avoir tous été informés des résultats du référendum.

Le présent document est affiché dans les locaux de l'entreprise.

Il n'existe pas de représentation syndicale dans l'entreprise.

XX